Janvier-février-mars 2024 N°63

Begnews

PAGE 4
Le Plan Énergie et Climat Communal

PAGE 7
Élection complémentaire au Conseil communal

PAGE 9
Les 30 ans de la caserne du SDIS Gland-Serine

« Chez Def » change de patron et de nom

La nouvelle équipe de l'épicerie « Chez Manu » heureuse de vous accueillir à la Grand-Rue.
De g. à dr. : Leticia Perez, Emmanuel Ribeiro, Fiorella Labagnara et Cléa Ribeiro (manque : Cinzia Defferrard).

Depuis ce début d'année, Manu Ribeiro a repris l'épicerie du village à la suite de Philippe Defferrard, connu sous le nom de « Def », qui a pris sa retraite.

L'épicerie « Chez Def » est bien plus qu'un petit commerce dans le cœur de plusieurs générations de Begninois. Depuis le jour où la famille Defferrard a installé son épicerie dans la Grand-Rue, dans les années cinquante, c'est un lieu de rencontres et d'échanges doté d'un rôle social indéniable. Son nouveau gérant, Manu Ribeiro, Begninois de naissance qui n'a jamais souhaité quitter le village, se rappelle : « Je me revois encore entre les étalages de « Chez Def » à la recherche de bonbons en compagnie des copains. Ce sont des moments qui font partie de mon enfance. Cela a contribué à mon envie de reprendre l'épicerie ». D'ailleurs, il y a deux ans déjà, le jour où « Def » confiait au détour d'une conversation qu'il pensait à sa retraite, le trentenaire lui a spontanément fait savoir qu'il était intéressé à lui succéder. « Il m'a promis qu'il me ferait signe le moment venu ; ce qu'il a fait, début 2023 », explique le commercial de profession. Le projet de passation entre les deux hommes a ainsi pu se faire en douceur, dans de bonnes conditions. Planifié pour début 2025 à l'occasion des 70 ans de l'épicerie familiale, l'heure de la retraite a sonné un peu plus tôt que prévu pour Philippe Defferrard, en raison de problèmes de santé.

Manu Ribeiro a l'intention de garder la même philosophie que son prédécesseur. Même si l'épicerie a changé de nom en devenant « Chez Manu », les Begninois ne seront pas bousculés dans leurs habitudes, vu qu'une bonne partie du personnel actuel sera toujours là pour les accueillir. Ils pourront aussi retrouver les produits des artisans des environs ainsi que le rayon fromager, très apprécié à la ronde. Il n'y aura pas non plus de grands changements dans l'agencement des locaux, et les livraisons à domicile se poursuivront. « Mon désir est de conserver l'esprit convivial du lieu tout en ajoutant ma touche personnelle », souligne le capitaine de la première équipe de football du Genolier-Begnins.
Reprendre une épicerie, devenue une véritable institution au village, n'effraie pas Manu Ribeiro. Tout d'abord magasinier, puis spécialiste dans la vente de voitures et porteur d'une formation de gestionnaire de commerce, ce papa de deux jeunes enfants a une expérience professionnelle suffisamment solide pour se lancer dans l'aventure.

« Le plus important est que l'épicerie continue de vivre. Que mon successeur soit un enfant du village, je ne pouvais pas rêver mieux », se réjouit Philippe Defferrard.

Géraldine Chytil

Restons positifs

Cette année 2023 est passée à grande vitesse. Elle n'a pas été de tout repos, ponctuée d'une actualité bien sombre qui a touché les plus sereins d'entre nous. Au milieu de l'avalanche de nouvelles anxiogènes qui remplissent les médias du monde entier, le *Begnews* cultive le positif, avec de l'information de proximité qui encourage des liens constructifs parmi la population.

C'est qu'à Begnins, il fait bon vivre. La vingtaine de sociétés que compte le village se portent bien. Nous avons à proximité une généreuse offre de commerçants et artisans au service des habitants.

Nombre d'évènements qui rassemblent étaient encore au menu de cette année 2023. Le *Begnews* y était pour immortaliser ces moments de convivialité à travers ses clichés. Pour rappel, nos pages photos, que nous savons très appréciées, sont accompagnées d'un album dédié que nous vous invitons à consulter sur le site de la commune à la rubrique « *Begnews* ».

Pour l'équipe du journal, l'année écoulée a été synonyme de changement. Tout d'abord sa nouvelle maquette puis, après le départ d'Alexandra Budde, la joie d'accueillir dans notre équipe François Pintado, enfant du village âgé de 25 ans. C'est sa passion pour le cinéma qui l'a amené à l'écriture, qu'il pratique depuis son enfance en rédigeant des critiques de ses films préférés. Après avoir obtenu un Bachelor en marketing et communication, il travaille actuellement dans une agence de communication en tant qu'account manager, spécialisé en contenu pour les réseaux sociaux.

Le *Begnews* est le journal des Begninois pour les Begninois. Nous vous invitons donc à nous communiquer votre actualité concernant toutes les nouvelles locales et futurs évènements, ceci suffisamment tôt pour que ces informations puissent paraître en temps voulu.

Toute l'équipe du *Begnews* vous remercie chaleureusement pour l'accueil affectueux que vous faites à chacun des numéros du trimestriel. Nous vous souhaitons une belle année 2024, pleine de rires, d'amour et de succès.

Géraldine Chytil

RETOUR EN PHOTOS

Un adieu joyeux à la vigne communale

Le valaisan Gérald Morard à la cuisson des châtaignes avec son brisoloir artisanal.

La syndique, Anne Stiefel, dégustant le cocktail maison.

Le groupe Les Inoxydables, pour l'ambiance, avec leurs tambours métalliques.

L'Amicale des pompiers, présente au rendez-vous avec sa fameuse raclette.

Samedi 7 octobre, les Begninois ont fêté la dernière récolte de la vigne communale à Fleuri.

Comme il avait été annoncé dans le précédent *Begnews*, la dernière récolte a été fêtée joyeusement. Après l'apéritif offert, les participants ont pu se sustenter avec quelques raclettes, que l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Begnins a fournies, ou une brisolée, pour laquelle une réservation était requise. Gérald Morard est venu depuis le Valais pour rôtir les châtaignes dans un des brisoloirs artisanaux qu'il fabrique lui-même. Comme quoi on peut être en Pays de Vaud et consentir à la gastronomie valaisanne. On a même des vignerons de là-bas, ici.

Vers 17 heures, pendant le repas sous tente, Les Inoxydables ont réjoui leur public avec un concert rythmé par leurs tambours de métal. Une grosse ambiance s'est rapidement installée. Elle a été prolongée plus tard dans la soirée avec les Wednesday, qui ont chauffé la salle par leurs sons d'un rock puissant, et permis aux gens de se défouler en dansant. La soirée s'est finie tard.

La vigne, elle, n'y survivra pas. Après trente ans de loyaux services pour la bonne entente des vignerons et le plaisir gustatif des habitants, elle a été arrachée. On regarde désormais vers le futur, et on attend la construction du nouveau bâtiment qui la remplacera. On a même vu deux gamins préscolaires danser. Se rendaient-ils compte qu'ils fêtaient l'arrivée future du bâtiment qui hébergera leurs premières années d'école ?

Photos : Nathalie Angéloz
Texte : Fredy Schoch

Un élevage de Labradoodles d'Australie

Depuis une année, Susanne Strombom élève des chiens de compagnie en pleine nature dans la campagne begninoise.

Pour Susanne Strombom, l'année 2022 a été un important tournant. C'est à ce moment en effet qu'elle a troqué son ancien travail dans le marketing horloger pour celui d'éleveuse de chiens. Avec son entreprise Doodles of Fontanettes, elle se consacre spécifiquement à l'élevage de Labradoodles d'Australie.

Begnins, Chemin des Fontanettes 1. Au bout d'une route en impasse se trouve la maison de Susanne Strombom et de son mari David. Si l'accès à ce lieu n'est pas des plus évidents à cause de la disposition du chemin, il y a tout ce qu'il faut pour que les chiens puissent s'épanouir. Entourée par la forêt, la clairière où est située l'habitation constitue un terrain de jeu idéal pour les chiens, un espace où ils peuvent courir et se promener librement.

Dans ce lieu, l'élevage de Doodles of Fontanettes n'est constitué que de quelques chiens reproducteurs. Au fil des portées, des chiots viennent au monde et peuvent alors être adoptés.

Quand on lui demande pourquoi elle a choisi d'élever uniquement des Labradoodles d'Australie, la réponse de Susanne Strombom est sans équivoque. Pour l'éleveuse, les nombreuses qualités qui caractérisent ces chiens font de ce choix une évidence: réputé pour sa nature particulièrement douce et sa facilité de vie, ce chien de famille se distingue notamment par le fait qu'il ne perd pas ses poils. De plus, son absence d'odeur canine et sa caractéristique d'être hypoallergénique le rendent adapté à un large éventail de personnes.

La Begninoise Susanne Strombom travaille à l'épanouissement de ses Labradoodles.

Si adopter un chiot est un moment de joie, c'est également le début d'une grande responsabilité. Pour Susanne Strombom, il est important que le bon chiot soit adopté par la bonne personne. L'éleveuse veille donc à garantir la santé et le bonheur des chiens qu'elle élève, pour que les gens puissent adopter des Labradoodles qui deviendront des compagnons fidèles, heureux de côtoyer leur nouvelle famille.

Les informations concernant les Labradoodles d'Australie de Doodles of Fontanettes sont à consulter sur le site www.doodlesfontanettes.com/fr.

François Pintado

Un agenda pour les personnes menstruées illustré par une Begninoise

Une illustration réalisée par la Begninoise Zoé Chytil à retrouver dans l'agenda.

La jeune graphiste Zoé Chytil a participé à la conception d'un agenda qui concilie organisation du quotidien et suivi spécifiques des règles.

Plus de huit-cents millions de personnes ont leurs règles, sur Terre. Et pourtant, en raison du tabou autour du sujet, il est encore difficile, de nos jours, de parler des menstruations et des changements physiques et psychologiques qu'elles entraînent. Pour accompagner dans leur quotidien les personnes menstruées, le collectif Plan Méduse a élaboré un agenda de type classique avec la possibilité de faire un suivi de son cycle menstruel simplement à l'aide de pictogrammes. Cette première réalisation du collectif, composé de huit personnes concernées dont Zoé Chytil, qui a réalisé le graphisme et plusieurs illustrations de cette belle édition papier, est un outil qui invite ses utilisatrices à se l'approprier grâce à des espaces dédiés à leurs propres observations et ressentis.

Outre les aspects de gestion des règles tels que la prévision de ses cycles ou ses symptômes (les flux, les émotions, les douleurs, la digestion, le sommeil, ...), l'agenda aborde chaque mois une thématique liée à la santé menstruelle avec des informations, anecdotes ou conseils qui sont accompagnés d'illustrations inédites. En outre, pour compléter leurs sources d'informations, à la fin de l'agenda, les utilisatrices trouveront une liste d'organisations et d'associations spécialisées ainsi que des références à des ouvrages et comptes Instagram qu'elles pourront consulter au besoin.

Cet agenda est le fruit de deux ans de travail. Son impression a été rendue possible grâce à un financement participatif (crowdfunding), qui a permis de réaliser quatre-cents exemplaires, tous vendus en l'espace de deux mois. À la suite du succès de cette première édition, le collectif envisage déjà de renouveler le projet pour 2025.

Pour suivre toutes les activités menées par le collectif Plan Méduse – notamment des rencontres –, nous vous invitons à consulter son compte Instagram @plan.meduse.

Le Plan Énergie et Climat Communal (PECC), c'est quoi ? D'où ça sort ? À quoi ça sert ?

Le municipal Antoine Nicolas

Le dérèglement climatique devient de plus en plus évident ; la population prend donc conscience que c'est un fait et non une simple vue de l'esprit. La conclusion que chacun peut tirer, c'est que : « Moi, petit individu, je n'y suis pour rien ou de manière tellement infinitésimale… ça ne compte pas ! De toute façon, même au niveau international, la Suisse est tellement petite que nos efforts n'aboutiront à rien ! »

Le PECC est là pour permettre à chacun de se sentir épaulé dans les efforts individuels et de manière assez proche pour s'enhardir dans un processus de longue haleine. Le PECC engage la Commune afin que le citoyen prenne conscience que les efforts sont demandés à tous les niveaux.

Les efforts ? Quels efforts ?
Ils vont s'exprimer dans chaque commune vaudoise de manière différenciée en fonction des situations géographiques et climatiques ainsi que des sensibilités locales.
Ils s'articuleront autour de trois axes principaux et d'une dizaine d'actions :

Axe 1 Engagement de la Commune avec/pour la population ; par exemple, accueillir et organiser des manifestations responsables

Axe 2 Énergie et Mobilité ; comme développer les réseaux de chaleur d'origine renouvelable

Axe 3 Adaptations aux changements climatiques et donc identifier et lutter contre les espèces exotiques envahissantes

Au lancement du programme, les Begninois ont eu, ou plutôt auraient eu, la possibilité de s'exprimer sur ces différents sujets. La Municipalité s'est adressée à eux par le biais d'un envoi à tous les ménages et les a conviés à Fleuri pour une soirée d'idées à mettre en commun, de discussions à bâtons rompus.

Nous devons, à la vérité, dire que la participation a été très faible (inférieure à vingt personnes) et même plus faible que dans d'autres communes dont nous avons pris connaissance des résultats de sondage.

Est-ce à dire que cela n'intéresse pas nos concitoyens ? C'est ce que votre Municipalité ne veut pas croire. Elle espère donc trouver dans l'année à venir une réponse positive lorsqu'elle se lancera dans une nouvelle action d'approche participative : si les idées c'est bien, participer, c'est mieux !

Au niveau communal, chacun des sujets en est à un stade différent. Par exemple, le chauffage à distance est en phase préparatoire de son extension dans le centre du village, alors que le renforcement de la biodiversité pour accompagner les changements climatiques n'est pour l'heure qu'un concept à développer pour aboutir à un résultat pratique.

Des nouvelles du PECC, vous en aurez ! Gageons qu'elles vous parleront et contribueront à faire de Begnins un village solidaire.

Antoine Nicolas

Demande d'abattage d'arbres

Nouvelle Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP)

Entrée en vigueur le 1er janvier 2023, cette loi prévoit la sauvegarde et le développement du patrimoine arboré.

En ce sens, sont désormais sous protection : les arbres, les allées d'arbres, les cordons boisés, les bosquets, les haies vives, les buissons, les vergers et fruitiers haute tige non soumis à la législation forestière.

Ladite loi permet néanmoins des dérogations, si l'essence présente des risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés. Cela étant, toute demande de dérogation d'abattage doit faire dorénavant l'objet d'une enquête publique de 30 jours. Celle-ci est publiée dans la Feuille des avis officiels (FAO) du Canton de Vaud, aux frais des propriétaires (env. 250 francs).

Nous précisons que le règlement d'application de cette nouvelle loi cantonale entrera en vigueur dans le courant du 1er semestre 2024.

Enfin, un formulaire « Demande d'abattage » est disponible en ligne sur le site internet de Begnins (www.begnins.ch/informations générales/réglements communaux). Ce dernier est à transmettre à la Municipalité, accompagné des pièces requises pour le lancement de la procédure.

Pour tous renseignements : greffe municipal de Begnins, tél. 022/366.21.19.

La Municipalité

Une première expo d'art collective réussie

Du 3 au 11 novembre, l'exposition « Rencontres » organisée par l'ADIB sous la direction de Nicole Stoll, a attiré de nombreux visiteurs.

Photo 1: Nicolas Fossati est guidé par Géraldine Chytil et Conchita Bally, la commissaire de l'exposition lors de l'accrochage. Photo 2: dans les combles de l'Écu Vaudois, les œuvres de douze photographes et peintres ont été magnifiquement mises en lumière. Photo 3: lors du vernissage de l'évènement, une centaine de visiteurs sont venus échanger avec les artistes.

2

1

3

Costumes et animations pour Halloween

Le vendredi 3 novembre, l'ADIB avait préparé quelques activités pour les enfants à la cabane forestière à l'occasion d'Halloween. Malgré une pluie torrentielle, l'ambiance est restée au beau fixe sous l'auvent du cabanon. La vingtaine de courageux enfants déguisés (et leurs parents) ont marché bravement jusqu'à la petite clairière et sa fameuse maisonnette. Chacune et chacun avait apporté de petites choses à manger et à partager, dont une bonne soupe à la courge. Ainsi requinqués, les enfants ont pu participer à un jeu de piste avant de se confronter aux éléments et à la forêt obscure. Une fois le verre de l'amitié partagé, tous les petits monstres sont rentrés se sécher et se réchauffer, en se réjouissant de l'année prochaine.

Texte et photos Ilona Horvath

Un Noël dans la rue convivial et gourmand

Le 15 décembre dernier, de nombreux Begninois de toutes générations sont descendus dans la Grand-Rue pour fêter Noël. Outre la Voirie, les Pompiers et la Jeunesse, plusieurs commerçants et sociétés ont partagé leurs spécialités dans la bonne humeur.

Photos Géraldine Chytil

L'équipe de l'ADIB qui a organisé l'évènement en compagnie du Père Noël.

Vin chaud et soupe thaïe offerts par le restaurant le Milieu et l'Atelier Conchi.

Une centaine d'enfants ont reçu un petit cadeau de la main du Père Noël.

Des Begninois heureux de se retrouver.

Au stand "Chez Def", Cave du Fort et FC GB, la fameuse soupe à l'oignon.

La fanfare La Lyre au rendez-vous de chaque manifestation begninoise.

Aussi de la partie, des ados au stand de l'unihockey venus déguster une raclette.

Cette année, les vignerons du village ont servi leurs meilleures cuvées.

Séance du Conseil communal du mardi 10 octobre 2023

Le Conseil communal a décidé :

Préavis N°4/2023 – arrêté d'imposition 2024 :
- d'accepter l'arrêté d'imposition de 62.5 points pour l'année 2024, ainsi que les autres impôts de l'arrêté soumis.

Le préavis est accepté à l'unanimité.

Préavis N°5/2023 – demande d'un crédit extrabudgétaire de CHF 81'000 pour l'acquisition de nouveaux logiciels informatiques (p/la gestion communale) :
- d'autoriser l'acquisition et la mise en place de nouveaux logiciels informatiques pour la gestion communale.
- d'octroyer à cet effet un crédit de CHF 81'000.00.
- de financer ce montant par la trésorerie courante.
- d'amortir ce montant sur 5 ans, par prélèvement sur le fonds de réserve générale – compte de bilan 9281.100.

Le préavis est accepté à l'unanimité tel qu'amendé.

Préavis N°6/2023 – demande d'un crédit extrabudgétaire de CHF 37'000 pour l'acquisition d'un panneau d'affichage numérique :
- d'autoriser la Municipalité à installer un panneau d'affichage numérique.
- d'octroyer à cet effet un crédit de CHF 37'000.
- de financer ce montant par la trésorerie courante.
- d'amortir ces travaux en 5 ans, par prélèvement sur le fonds de réserve générale – compte de bilan 9281.100.

Le préavis est accepté par 21 oui, 4 non et 5 abstentions.

Préavis N°7/2023 – extension du réseau de chauffage à distance de Begnins (BECAD) par la Grand-Rue et la rue du Martheray, financement :
- d'autoriser la Municipalité à augmenter son capital-actions auprès du BeCad à hauteur de CHF 400'000, portant ainsi sa participation à CHF 1'400'000 correspondant aux 40% du capital.
- d'autoriser la Municipalité à cautionner la ligne de crédit bancaire de CHF 3'500'000 contractée par le BeCad et nécessaire pour financer les travaux de la deuxième étape. Le montant fera partie du plafond de cautionnement voté en début de législature (CHF 22'500'000).
- d'octroyer à cet effet un crédit de CHF 400'000 pour l'augmentation du capital-actions.
- de financer ce montant par la trésorerie courante.

Le préavis est accepté à l'unanimité.

Les prochaines votations auront lieu les :
- 3 mars 2024 : élection complémentaire au Conseil communal
- 3 mars 2024 : scrutin fédéral

La date du prochain conseil communal est la suivante : 26 mars 2024

Le bureau du Conseil communal
Vanessa Wicht - Secrétaire

Élection complémentaire au Conseil communal

Les électrices et électeurs de Begnins seront convoqués le dimanche 3 mars 2024 pour une élection complémentaire au Conseil communal. La législature 2021-2026 a débuté avec un Conseil composé de 40 membres et 7 suppléants, mais les aléas de la vie (manque de temps, changement de travail ou déménagement) ont engendré de nombreuses démissions. À ce jour, notre Conseil ne compte plus que 38 membres, les suppléants ayant déjà tous intégré nos rangs.

La Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) art. 109.7 mentionne que « dès que le nombre des membres du Conseil est réduit d'un cinquième, une élection complémentaire est organisée pour compléter le Conseil et reformer la liste des personnes suppléantes ». Nous avons encore un peu de marge, mais le Canton ayant déjà fixé une date pour une élection complémentaire (à la demande d'autres communes), nous avons décidé d'être prévoyants et de l'organiser également à Begnins.
Si vous souhaitez participer à la vie démocratique de notre village, profitez de cette opportunité unique de nous rejoindre en cours de législature. Les deux candidat(e)s qui arriveront en tête de l'élection en ayant obtenu la majorité absolue des suffrages seront directement élu(e)s au Conseil communal. Les viennent-ensuite ayant également obtenu la majorité absolue viendront reformer la liste des suppléants (qui peut compter jusqu'à 12 membres). En cas de nécessité, un deuxième tour serait organisé le dimanche 24 mars.

Si vous êtes intéressé(e), résidez à Begnins, avez 18 ans révolus, « êtes citoyen(ne) suisse » **ou** « êtes au bénéfice d'une autorisation B ou C, avoir eu son domicile continu dans le canton de Vaud durant les trois dernières années (en étant titulaire d'une autorisation B, C, Ci, N ou F) et avoir résidé de manière continue en Suisse durant les dix dernières années (en étant au bénéfice d'une autorisation B, B étudiant, C, Ci, N, F ou L) », nous serons ravis de vous accueillir parmi nous.

L'information officielle sera affichée au pilier public dès que possible, mais au plus tard le 15 janvier, votre candidature devant être déposée au greffe municipal **avant le lundi 22 janvier 2024 à 12 heures précises.**

Alexis Durand
Président du Conseil communal

Lutte contre les chenilles processionnaires du pin

La Municipalité de Begnins rappelle que tout propriétaire, locataire, usufruitier, fermier ou exploitant est tenu de procéder à l'enlèvement et à la destruction des nids de chenilles processionnaires du pin dès leur apparition et jusqu'au 31 janvier de chaque année.

Les chenilles sont dangereuses durant un court laps de temps. Pour éviter les problèmes, il faut les détruire quand elles sont dans leurs nids ou installer des pièges écologiques avant qu'elles ne se réveillent de leur repos hivernal.
La lutte mécanique est la principale méthode recommandée. Elle consiste à :
- couper les nids au sécateur et à les détruire par le feu
- ou installer des pièges écologiques, le contenant avec les chenilles étant ensuite brûlé
- en complément, éliminer les arbres infestés ou susceptibles de l'être et les remplacer par d'autres essences

Les poils des chenilles processionnaires du pin possèdent des propriétés urticantes qui peuvent provoquer des troubles ou des réactions allergiques (œdèmes, démangeaisons, asthme, etc.).
C'est pourquoi nous vous recommandons de ne pas toucher les nids avec les mains nues et de vous protéger le visage.

Une information générale sur les chenilles processionnaires du pin et les moyens de lutte est à disposition sur le site internet de l'État de Vaud :
https://www.vd.ch/themes/environnement/forets/maladies-et-degats-aux-arbres-forestiers/chenilles-processionnaires/

MUNICIPALITÉ DE BEGNINS
décembre 2023

La soirée de la gym dans le monde de Disney

Les enfants de la gym de Begnins se sont donnés en spectacle devant un large public à la salle Fleuri, les 26 et 27 novembre. Les six différents groupes du Club ont, tour à tour, exploré les thèmes des classiques de Disney, en musique et avec talent.

Photo 1: les minions par les kids gym.
Photo 2: Mulan par le groupe agrès.
Photo 3: Picsou par le groupe athlétisme.
Photo 4: Hercule par le groupe athlétisme.
Photo 5: Tarzan par le groupe agrès.

1

2

3

4

5

Rires et émotions pour les 40 ans de La Claque

1

2

3

En novembre dernier, la troupe de théâtre begninoise a joué à Fleuri la pièce *Papy fait de la résistance* créée par Christian Clavier et Martin Lamotte en 1981. Avec tous les ressorts du théâtre de boulevard mêlant quiproquos et bonne dose de rire, La Claque a réjoui son fidèle public (photos 1, 2, 3). En cette année anniversaire, lors de la dernière représentation de son spectacle, La Claque a reçu un Brigadier d'honneur pour sa longévité de la main d'une représentante de la Fédération Suisse des Sociétés Théâtrales d'Amateurs.

Ci-contre, de gauche à droite, la présidente Montserrat Cavin et les membres fondateurs de La Claque Christiane Conne et Corinne Grange (manque Annelise Kaufmann, décédée) lors de la remise d'un Brigadier d'honneur.

4

Les travaux pour l'extension du collège

La circulation autour de la parcelle 179 va être perturbée pour environ trois ans.

Un tout-ménage distribué en septembre l'a déjà fait savoir : les travaux vont occuper la parcelle 179, qui se trouve à la croisée des chemins de Fleuri et de Savoie (et du chemin des Sports au sud) pendant trente-quatre mois. On va y construire une annexe au collège à côté du centre de Fleuri. Elle hébergera un pôle petite enfance, le premier cycle primaire (classes 1-4P Harmos) et le Centre d'accueil pour écoliers (CAPE) – davantage de renseignements sur le site de la commune. Il y aura aussi une double salle de gymnastique et un parking public d'une soixantaine de places, tout ceci pour une somme avoisinant les vingt-huit millions.

Comme le chantier va générer un grand va-et-vient de camions et autres engins aux alentours de ce qui est aussi une sortie d'élèves (donc incidemment aussi une entrée, car on ne les fabrique pas là-bas), avec tout ce que cela implique de parents et autres personnes en charge de nos enfants, la municipalité a fait sécuriser la zone. Une barrière « treillis » a été installée le long du trottoir, pour prévenir les accidents. Il faudra évidemment se conformer à ce couloir et encourager les élèves à en faire de même pour éviter toute catastrophe. En revanche, l'accès à la déchetterie ne devrait que peu souffrir de la situation.

Fredy Schoch

Les 30 ans de la caserne du SDIS Gland-Serine

Une partie de la délégation des sapeurs-pompiers begninois lors des 30 ans de la caserne de Montoly. De gauche à droite : Lucas Hofmann, Hervé Viquerat, Alexandre Gervaix, Sabrina Gervaix et Alexandre Bernard.

Le 30 septembre dernier, les 30 ans de la caserne ont été célébrés pour mettre en lumière l'histoire et l'impact régional de la caserne des sapeurs-pompiers, située dans le complexe de Montoly à Gland.

C'est en 1993 que le bâtiment de la caserne actuelle est inauguré pour les pompiers de la ville de Gland qui, jusque-là, étaient cantonnés aux Perrerets. En 2008, le corps de Gland fusionne avec ceux de Vich, Coinsins et Begnins et devient le Service de Défense Incendie et Secours (SDIS) Gland région. Six ans plus tard, en 2014, celui-ci s'associe avec le SDIS de la Serine, qui englobe les villages de Bassins, Burtigny et Le Vaud, où se trouve une seconde caserne. Aujourd'hui, le SDIS Gland-Serine a un rayon d'action qui couvre une population de plus de 20'000 habitants pour une surface de 4712 ha. Il s'étend des bords du Léman, à une altitude de 371 m, jusqu'aux crêtes du Jura, à 1400 m. Actuellement, le corps est constitué de cent-vingt personnes dont une vingtaine de femmes. Opérationnel depuis le 1er juillet 2014, il est composé uniquement de volontaires qui interviennent tout au long de l'année, 24h/24, pour les urgences suivantes : feu, inondation, pollution, sauvetage.

Côté Begnins, la syndique du village, Anne Stiefel, qui occupe le poste de présidente du Comité directeur du SDIS Gland-Serine, souligne l'importance du groupement intercommunal : « C'est un service indispensable à la population qui me tient particulièrement à cœur. Je tire mon chapeau à toutes les personnes qui prennent de leur temps pour servir la population et je remercie tout particulièrement les neuf volontaires de la commune. » Il s'agit d'Alexandre Gervaix (capitaine), sa femme Sabrina (caporale), Hervé Viquerat, (capitaine), Frédéric Corbaz (1er lieutenant et porteur d'appareil respiratoire), Alexandre Bernard (sergent-chef et porteur d'appareil respiratoire), Raphaël Martin (appointé), Nicolas Barbay (appointé), Lucas Hofmann (sapeur) et Domingo Mendes (sapeur).
« Je tiens à remercier également les entreprises qui libèrent leurs collaborateurs en journée », ajoute la syndique avec reconnaissance.

Pour information, le SDIS Gland-Serine a réalisé cent-vingt-sept interventions sur son périmètre en 2023 et jusqu'au début du mois de décembre, dont dix sur la commune de Begnins.

Géraldine Chytil

Chemin de Croix au Bois de Chênes

Le Vendredi Saint 29 mars, la Communauté catholique de Begnins et environs donne rendez-vous à 15 heures à la chapelle Saint-Michel de Begnins pour le départ de son chemin de croix en pleine nature. Les images des quatorze stations du chemin de croix seront accrochées aux arbres. La dernière station se trouvera dans la chapelle. Ce sont les photos du chemin de croix des Espélugues à Lourdes, soit cent-quinze statues en fonte patinée à échelle humaine. Ces images se trouvent également accrochées de manière permanente aux murs de la chapelle.

Cette belle cérémonie se déroule maintenant depuis quelques années dans une atmosphère de prière, de recueillement et de communion à laquelle toute personne, quelle que soit son orientation spirituelle, est invitée à participer.

André Bourqui, président de paroisse

Notre-Dame de Paris, la comédie musicale

Imaginez que pendant quelques instants, le temple de Begnins devienne la cathédrale Notre-Dame et que vous soyez transportés à Paris quelques siècles en arrière. Venez retrouver Esmeralda, Quasimodo, Phoebus, Frollo et tous les autres dans le spectacle musical « Notre-Dame de Paris » ! Quarante choristes du TAG (Troupe Artistique de Gimel) vous présentent la célèbre comédie musicale de Luc Plamandon et Richard Cocciante lors d'un spectacle unique au temple de Begnins, le vendredi 19 janvier à 20 heures et le dimanche 21 janvier à 17 heures.
Entrée libre – chapeau à la sortie.

Décorations des fontaines

Toute la population est invitée à fêter le retour du printemps en habillant les fontaines du village aux couleurs de Pâques. Les décorations seront confectionnées entre le 1er et le 6 avril, et les démontages du 11 au 16 avril. Si vous souhaitez participer, n'hésitez pas à contacter l'ADIB. Renseignements et coordination auprès d'Ilona Horvath au 079 763 32 86 ou à l'adresse steph.ilona@gmail.com.

VOTRE AGENDA

Janvier 2024

13 **Unihockey : journée championnat**
Junior C
Salle de Fleuri

14 **Unihockey : journée championnat**
La « Deux »
Salle de Fleuri

17 **L'Âge d'Or : repas**
Salle de Fleuri
Dès 12h00

19 **Notre-Dame de Paris**
Temple de Begnins
20h00

21 **Notre-Dame de Paris**
Temple de Begnins
17h00

Février 2024

3 **FC Genolier-Begnins : tournoi poker**
Genolier, buvette du foot
Animations dès 15h30,
début tournoi 19h30

5 **SEL : soirée mensuelle**
Salle de Fleuri
Dès 19h30

21 **L'Âge d'Or : repas**
Salle de Fleuri
Dès 12h00

Mars 2024

1 **Fanfare La Lyre : soirée concert**
Salle de Fleuri
20h00

2 **Fanfare La Lyre : soirée concert**
Salle de Fleuri
18h00

4 **SEL : soirée mensuelle**
Salle de Fleuri
19h30

20 **L'Âge d'Or : repas**
Salle de Fleuri
Dès 12h00

23 **Unihockey : Kids Challenge junior**
Junior E
Salle de Fleuri

24 **Unihockey : journée championnat**
La « Une »
Salle de Fleuri

FSC www.fsc.org
RECYCLÉ
Papier fait à partir de matériaux recyclés
FSC® C031954

Équipe de rédaction : Géraldine Chytil, Fredy Schoch et François Pintado - Collaborateurs : Denis Lefebvre et Robin Chytil
E-mail : contact@begnews.ch - Adresse postale : Grand-Rue 3 - Internet : www.begnews.ch - Impression : www.bsrimprimeurs.ch